

Lettre d'information du conseil municipal de Ceillac

La Lettro dou Cousseil

(Décembre 2001)

Chers Amis,

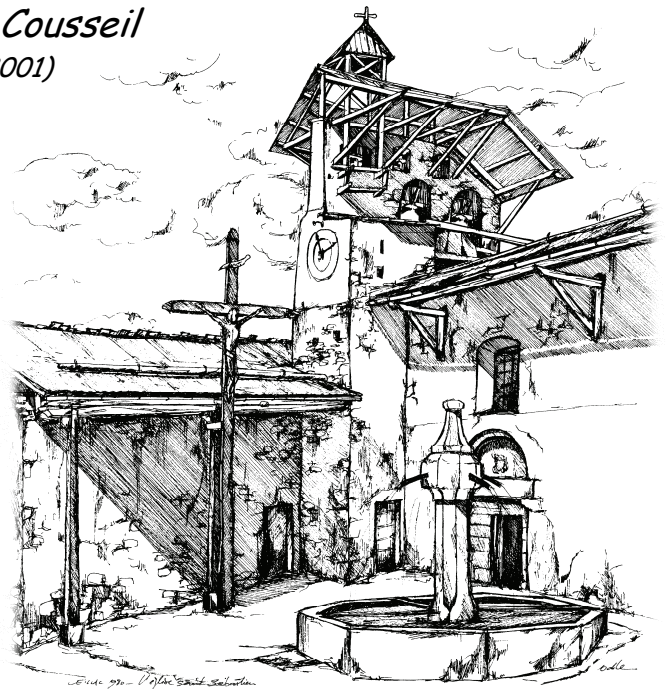
Nous voici à notre deuxième rendez-vous pour la lettre communale. J'espère que vous y trouverez les informations que vous attendez. Elles sont nombreuses mais je souhaite que vous puissiez les lire avec deux éclairages qui leur donneront, peut-être, plus de clarté.

Tout d'abord, un rappel des grands axes de la politique municipale, de l'esprit dans lequel nous travaillons :

- la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine naturel et humain, lequel est la raison d'être de notre village (*enjeux du plan d'urbanisme et du plan des risques*)
- la mise à jour de nos installations (*remontées mécaniques, structures d'accueil, zone de départ ...*) et de notre gestion (*régie communautaire, office de promotion ...*) pour maintenir l'activité économique et les emplois qui l'accompagnent.
- une réflexion à moyen **et** long terme sur les dossiers stratégiques pour notre avenir avec les actions anticipatives correspondantes (*réserve foncière, création d'Unité Touristique Nouvelle, création de zones constructibles, schéma directeur d'assainissement...*)

Toute cette politique s'inscrit bien dans les objectifs affirmés, dès 1967, lors de la création des parcs naturels régionaux : "**Les Parcs Naturels Régionaux sont destinés à maintenir la vie humaine dans certains secteurs menacés de dépeuplement en y assurant l'expansion de diverses activités dont le tourisme.**"

Ensuite, la volonté de la municipalité de mener ces projets (*qui sont parfois des combats*) avec vous.



Le conseil municipal a besoin de chacun d'entre vous pour relever tous les enjeux, tous les défis qui sont les nôtres aujourd'hui. Besoin de votre appui pour faciliter les projets d'aménagement, de votre mobilisation pour défendre l'image de notre commune, ici même et à l'extérieur, besoin aussi de vos remarques, de vos questions, en un mot de votre participation pour nous aider à faire les choix nécessaires.

Pour cela, vous devez savoir que les secrétaires, à la mairie, le conseil et moi-même sommes à votre disposition pour toute information que vous souhaitez avoir, la plus complète possible. C'est à cela que nous nous sommes engagés auprès de vous, dès le début de ce mandat.

En ce début de saison, et puisque la lettre ne reparaitra pas avant la fin de l'année, je voudrais, au nom de tout le conseil, vous souhaiter de bonnes fêtes de Noël et vous présenter, pour vous et ceux qui vous sont chers, tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Jean-Claude CARLE

LES DOSSIERS ESSENTIELS

URBANISME

C'est un enjeu très important pour la commune. En effet, le plan d'occupation des sols, qui permet de définir et donc d'autoriser le développement de Ceillac, a été complètement bloqué en raison des

risques divers recensés sur la commune : inondations, glissements de terrains, avalanches...

Le Conseil a donc mis en place deux démarches parallèles pour sortir au plus tôt de ces difficultés :

- d'une part, une série de réunions avec les services de l'Etat pour réexaminer ensemble ces risques et définir les mesures à prendre pour permettre le développement du pays (*mesures immédiates possibles sans travaux lourds de protection et mesures futures lorsque seront réalisés un certain nombre d'ouvrages de protection*). Ces réunions ont permis d'avancer vers quelques solutions mais il reste encore beaucoup à faire : dans les prochaines semaines, nous recevrons un projet de plan risques qu'il faudra à nouveau rediscuter avant de le soumettre à une enquête publique. Avant cette enquête, nous nous réunirons avec toutes les personnes intéressées pour recueillir les avis et les propositions de chacun.
- d'autre part, avec l'architecte urbaniste de la commune, Monsieur Vincent BYAIS, le lancement du plan local d'urbanisme (P.L.U.) qui remplacera le plan d'occupation des sols et définira les destinations du territoire communal et, en particulier, les différentes zones à urbaniser, soit dans les zones actuelles, soit dans des emplacements nouveaux. Les différentes séances de travail qui ont déjà eu lieu ont permis d'arrêter en commun les grandes orientations de ce plan :
 - La localisation dans le vieux village des activités commerciales et culturelles : il est en effet indispensable que le village voit se confirmer sa vocation de centre de vie et d'activités. C'est dans cet esprit que les projets du presbytère (*accueil enfants, lieu de réunions et logements communaux*) et de la maison Chabrand (*musée, espace bibliothèque et multimédia*) sont retenus comme prioritaires et seront déposés pour la fin de l'année auprès des partenaires administratifs et financiers pour permettre leur réalisation dès 2002.
- Le développement de l'habitat pour des logements permanents dans les secteurs actuels de l'Ochette et de La Clapière.
- L'aménagement de la place des "Cirques", avec aire de boules, espaces arborés, stabilisation du terrain...
- La réflexion sur un plan de circulation dans le village, avec création de petits parkings périphériques.
- La réorganisation de la zone de ski alpin du Mélézet : le site de Ceillac a été considéré comme prioritaire par la Communauté de Communes et le contrat territorial de Parc (*volet montagne*). Il prévoit le financement à court terme du remplacement du télésiège actuel et la réorganisation des départs des téléskis pour assurer la plus grande sécurité de fonctionnement de l'ensemble de ce secteur. Le dossier sera déposé à la fin de cette année.
- Enfin, par mesure de précaution, et pour s'assurer une possibilité de développement touristique dans le cas où celui-ci serait trop longtemps bloqué dans le village actuel, une réserve foncière sera faite dans le secteur du Mélézet afin de permettre la construction de lits touristiques (*hôtels, résidences*) dont la station a besoin pour assurer son bon équilibre économique à moyen terme. Ce programme sera en tout état de cause limité à quelques centaines de lits (400) et ne comportera pas d'unités commerciales afin de ne pas concurrencer l'activité du vieux village.

ACTIVITES NEIGE

Pour la saison 2001/2002, trois événements importants :

- **Ski alpin et remontées mécaniques : une page est tournée, Queyras-Ski est né.**

Les négociations entre la Communauté de Communes et Transmontagne n'ont pas permis d'aboutir à un accord définitif. La S.E.M., pour sa part, n'avait pas pu donner suite à l'appel public à concurrence du 18/08/2000 et ses difficultés techniques et financières ne lui permettaient plus, aujourd'hui, de continuer à exploiter le domaine dans des conditions opérationnelles et économiques

satisfaisantes. Dans ces conditions, la Communauté de Communes a préféré, à la suite d'un vote majoritaire, constituer une Régie et lui confier la gestion du domaine skiable alpin du Queyras. Cette Régie fonctionnera comme une entreprise : la seule différence sera constituée par sa stratégie et ses orientations qui seront assurées par des administrateurs nommés uniquement parmi les



membres du Conseil Communautaire, avec un représentant pour chacune des 8 communes. Christian LAURENS en assurera la présidence, Alain FOURNY la vice-présidence. Queyras-Ski reprend l'ensemble de l'activité de la S.E.M., ses contrats, et son personnel. Il n'y aura donc pas de perte des contrats de travail pour les employés habituels de la S.E.M.

Ces changements permettront de repartir sur de nouvelles bases et en particulier de suivre station par station les résultats d'exploitation, de



▪ **Domaine nordique**

La Communauté de Communes a pris la responsabilité de la gestion de l'ensemble du domaine nordique du Queyras.

Le site de Ceillac, géré par la Communauté, emploiera 2 personnes : Hervé GAUDIN, contrôleur et pisteur-secouriste du site, et Jérôme MEISSIMILLY, dameur.

La commune de Ceillac ne recevra plus les recettes de la vente des badges (*qui se feront toujours sur les mêmes lieux*) mais, en contre partie, elle n'aura plus à supporter de dépenses pour cette activité (*par exemple, le prêt, d'un montant de*

faire participer les sites non rentables à leurs déficits de gestion et de récompenser les sites rentables par une participation plus importante de la Communauté de Communes à leurs investissements (*c'est ainsi que Ceillac a été choisi pour le remplacement prochain du télésiège*) et enfin de développer une politique commerciale de qualité.

Un nouveau directeur prend en main les destinées de la Régie : il s'agit de Christian BREVET (*voir « portrait » ci-après*).

1.000.000 F que Ceillac avait contracté pour l'achat du ratrack est transféré à la Communauté, ainsi que les travaux nécessaires à l'entretien et à la création d'autres pistes).

Dans un but d'amélioration et de sécurisation, les noms des pistes seront revus et un plan de damage établi.

Le responsable de l'ensemble de l'activité ski de fond sur le territoire du Queyras a été choisi par le Conseil Communautaire : il s'agit d'Alain BLANC (*voir « portrait » ci-après*).

▪ **Enneigement artificiel**



Le programme d'enneigement artificiel sur le Mélézet a été achevé à temps pour la saison. Il permettra la production de neige de culture sur la totalité du secteur. Dès le 15 décembre 2001, si les

températures le permettent, une première ouverture des pistes pourra ainsi être présentée à la presse et servir l'image de notre station.

PORTRAITS

Christian BREVET, 43 ans, est titulaire de diplômes supérieurs de constructions mécaniques et d'administration des entreprises. Il a une grande expérience du domaine de la montagne où il a exercé successivement des responsabilités d'encadrement d'activités de ski et de randonnées (UCPA), de coordination de chantier d'infrastructures de remontées mécaniques, d'exploitation et d'animation de services techniques et de direction de ressources humaines (SEM du Prorel, SAEML de Serre Chevalier et Régie Communale de S' Sorlin d'Arves). Depuis 1998, Christian BREVET était directeur de la Sté d'Exploitation de la Station du Grand Revard en Savoie : cette station dans le massif des Bauges regroupe les remontées mécaniques et les domaines skiables de 8 communes.

Alain BLANC, 50 ans, marié, 2 enfants, est domicilié à Arvieux (Brunissard). De 1971 à 1987, il est agriculteur et travaille aux remontées mécaniques à la station d'Arvieux, dont il sera chef de groupe de 1977 à 1987. De 1991 à 1998, il est coordonnateur de l'Association Queyras Ski de Fond (association créée par Alfred Moyrand puis présidée par Frédéric Arnera) qui gère les pistes de fond du canton d'Aiguilles. En 1995, il est élu maire d'Arvieux, fonction qu'il exercera jusqu'à la fin de son mandat en 2001. Durant la même période, il sera vice-président du Parc Naturel Régional du Queyras. Depuis septembre 2001, il est responsable (chargé de mission) du service ski de fond de la Communauté de Communes du Queyras.

AUTRES DOSSIERS

ELECTRIFICATION ~ TELECOMMUNICATIONS

- La commune a sollicité le concours de la Fédération Départementale d'Electrification pour :
 - la dépose de la ligne électrique des Oches jusqu'au nouveau transformateur du village,
 - l'électrification du hameau de L'Adroit de Laval (*financement : subvention 70 %, le reste,30 %, à la charge des propriétaires demandeurs*),
 - la dépose de la ligne électrique du Mélézet qui fera l'objet d'un projet futur.
- Pylône T.D.F. (*près de S^{te} Cécile*): étude d'impact environnemental en cours pour déterminer le lieu le plus approprié pour un nouvel emplacement.
- Mise en place, fin août 2001, d'un relais Orange (*Itineris*), à proximité immédiate du central téléphonique. Il couvre, maintenant, la totalité de Ceillac.

SPORTS ~ CULTURE ~ ECOLE

- Restauration du tableau de S^t Antoine (*chapelle au pied du village*) et de la bannière de Sainte Anne (*coût total 43.000^F, subventions à hauteur de 60%*).
- Avec le soutien actif du Parc du Queyras, des travaux de consolidation seront effectués sur la chapelle Sainte Anne (*été 2002*): reprise des fondations et de la porte (*à l'identique*) à laquelle s'ajoute la réfection de la toiture.
- Amélioration du parc enfants de la rue des Morts et des terrains de sport (*nivellement du terrain de football, par exemple*). Ces aménagements allant de pair avec l'aménagement futur de la place des "Cirques".
- Financement par la commune du voyage scolaire (*1 semaine*) en Camargue, à hauteur de 50 % (*15.000^F*).
- Branchement Numéris (*Itoo*) à l'école permettant une navigation plus aisée sur Internet et la disponibilité d'une ligne supplémentaire (*coût environ 1200^F/an*).

DIVERS

- **Foire aux moutons** : des effectifs à la baisse mais des cours soutenus. C'est ce que l'on retiendra de l'édition 2001 de la Foire aux Moutons. Elle revêtait un caractère particulier du fait de la présence de M^r de Gestas de Lesperoux, le nouveau sous-préfet de Briançon qui faisait là sa première visite dans son arrondissement, et d'Alain Bayrou, le président du Conseil Général des Hautes Alpes, accompagnés par M^{rs} Canat, conseiller général, Laurens, président de la Communauté de Communes du Queyras et de nombreux maires du Queyras et du Guillestrois. A cette occasion, les personnalités ont visité les travaux effectués à la salle polyvalente (*mise en conformité, insonorisation, isolation et présonorisation ; coût total 244.223^F dont 73.328^F de subvention*) et découvert, avec le plus vif intérêt, le site Internet de l'école (*ceillac.com*).

- **Achat d'un engin** : le Conseil Municipal a décidé l'acquisition d'un tracto-pelle (*coût 510.000^{FHT}*). Cet achat a été rendu possible par une subvention importante du Conseil Général. Il permettra à la commune de mener à bien les travaux indispensables tout au long de l'année ainsi que les travaux de déneigement l'hiver en réalisant des économies importantes et en assurant une sécurité et une rapidité d'intervention permanentes. Une convention avec le Conseil Général permettra également de mieux organiser l'ensemble du déneigement pour les hivers à venir.
- **Création de poste** pour un 3^{ème} agent communal (*embauche de Sylvain Cony*)
- **Travaux de terrassement des pistes de ski alpin** : Ils ont été effectués suite à la dégradation, consécutive à l'importance du manteau neigeux de l'hiver dernier, de certaines portions. La dépense afférente (*50.000^F*) sera, exceptionnellement, prise en charge par la commune.
- **Réhabilitation des appartements du Thioure** : d'importants travaux de requalification ont été réalisés dans trois appartements de l'immeuble "Le Thioure", pour un coût global de 530.000^F. Ces logements communaux ainsi réaménagés et bien équipés, vont pouvoir bénéficier du classement 3 étoiles. L'aide de la région a été sollicitée. Le département apportera une subvention de 53.000^F.
- **Voiries communales ~ parkings** : un important programme de travaux de revêtement a été réalisé au début de l'automne sur les parkings et les chemins communaux (*Cheyret, rue des Morts, rue près du bar-tabac, route du Mélézet*). Les dépenses correspondantes s'élèvent à 660.170^F.
- **Fontaine du milieu** : elle était attendue par les habitants et, particulièrement, ceux qui habitent près de la place. Elle a été construite et mise en place le 15 juillet, à l'occasion de la journée consacrée aux traditions, en présence d'une assistance nombreuse et intéressée. Il en a coûté 19.000^F à la commune.
- **Fontaine des Chalmettes** : c'est à l'initiative des frères Moyrand (*Alfred et Bernard*) et des frères Fournier (*Célestin, Robert et Francis*) que la vieille fontaine de la "Fouont dou Puis" a été remplacée durant l'été par un beau bachal en mélèze.
- **Réseaux** : un certain nombre de travaux ont été réalisés sur les réseaux (*eau potable, eaux usées*), reprise des branchements et des collecteurs, rehaussement des regards, pièges à eau. La dépense s'établit à 226.550^F.
- **Entretien de l'église** : depuis cet été, c'est une employée de la commune qui assure régulièrement le nettoyage de l'église Saint Sébastien. Cet édifice est sans doute le lieu le plus visité du village et il a fallu relayer les bénévoles, qui s'y consacraient depuis longtemps.
- **Villes et villages fleuries** : Le jury qui a parcouru les rues du village a apprécié l'effort d'embellissement floral et de mise en valeur. Encore quelques efforts et Ceillac retrouvera sa "Première Fleur".
- **Livre "100 ans à Ceillac"** : la commune acquerra un certain nombre d'exemplaires du livre qui sortira prochainement (*printemps 2002*). Ceci permettrait de pouvoir honorer nos visiteurs et servira la notoriété de notre commune et du Queyras.
- **Coupe du monde handisport** : Elle se déroulera du 13 au 19 janvier 2002 dans le Queyras. Plusieurs animations sont prévues à cette occasion sur Ceillac, mercredi 9 janvier (*film sur le championnat de France 2001*), mardi 15 janvier (*démonstration et utilisation du matériel spécifique handicapés*), mercredi 16 janvier (*démonstration cascade de glace*). Une soirée débat est prévue, mardi 15 ou mercredi 16 (*thème : sports et handicap, tourisme et handicap*).
- **Foire/Expo du Queyras** : cette foire « tourne » sur les différentes communes du Queyras et Ceillac en a de nouveau la lourde responsabilité, pour l'année 2002. La date retenue est le Dimanche 21 Juillet. L'organisation en revient à la commune, en collaboration avec le comité des fêtes. Actuellement, c'est la recherche d'un thème et d'idées, pour l'organisation de cette journée, qui prévaut.

ESPACE DES ASSOCIATIONS

* SKI CLUB

La saison de ski va débuter prochainement. En attendant la neige, les entraînements ont commencé en novembre, tous les samedis après-midi, avec Christophe, Sylvain et Thierry.

Retrouvons-nous lors de l'assemblée générale où nous évoquerons les changements dans le fonctionnement du club, notamment au niveau des horaires d'entraînement.

Signalons que les ventes de gâteaux, organisées cet été, ont rapporté la somme de 6.000 francs. Cette somme, conséquente, apportera un peu d'oxygène au budget du club.

Dates à retenir : - Ski nordique : Trophée Benjamins, Minimes (5 janvier 2002)

- Ski alpin : Grand Prix de Ceillac (Mars)

* AMIS DE CEILLAC

L'association, qui dispose de finances saines, dénombre, à ce jour, 162 adhérents. Les principales actions décidées lors de l'assemblée générale du 10 août 2001, sont les suivantes :

- Réfection du poste optique de Girardin, ainsi que celle des calvaires de Saint Joseph et de la Clapière.
- Réédition de la monographie de Ceillac et du livre de M^r et M^e Chardin sur les chapelles de Ceillac.
- Réalisation d'une plaquette informative sur les deux églises et la chapelle des Pénitents ainsi que d'une notice explicative sur les outils de la Passion.
- Participation au projet de réfection de la chapelle Sainte Anne.
- Mise en place d'un panneau explicatif à la baignoire aux moutons.
- Les visites de Sainte Cécile et de la chapelle des Pénitents ont connu un vif succès. Pour le musée, une meilleure présentation (*panneaux, supports, plaquettes ...*) est fortement souhaitée. Un thème autre que les inondations est également demandé. Dans un premier temps, une exposition sur les chapelles de tous les hameaux, jumelée avec l'explication de la vie de ces hameaux, serait la bienvenue.
- Participation à la foire expo du Queyras.

* COMITE DES FETES

Créé en 1997, le Comité des Fêtes de Ceillac, composé uniquement de bénévoles, s'efforce depuis 5 ans de réaliser des animations pendant les saisons hivernale et estivale, et ce, tant pour les vacanciers que pour les Ceillaquins.

Un programme des animations est à votre disposition à l'office du tourisme à chaque début de saison, pour votre information et pour mettre dans vos locations.

Foire Expo du Queyras : au cours de la dernière réunion publique du 07/12/01, nous avons défini le thème suivant : "*Les gestes au fil du temps*". La foire se déroulera dans les rues du village, comme il y a 8 ans. Des ateliers de démonstration et de pratique seront proposés autour des sujets de l'école, de l'hiver, de l'agriculture et de la menuiserie (*avec notamment la construction d'une fontaine*). Musique et jeux viendront agrémente la journée.

Nous restons à l'écoute de toutes vos suggestions pour améliorer notre travail et, si vous en avez la possibilité, nous vous engageons à venir vous associer aux actions du Comité des Fêtes.